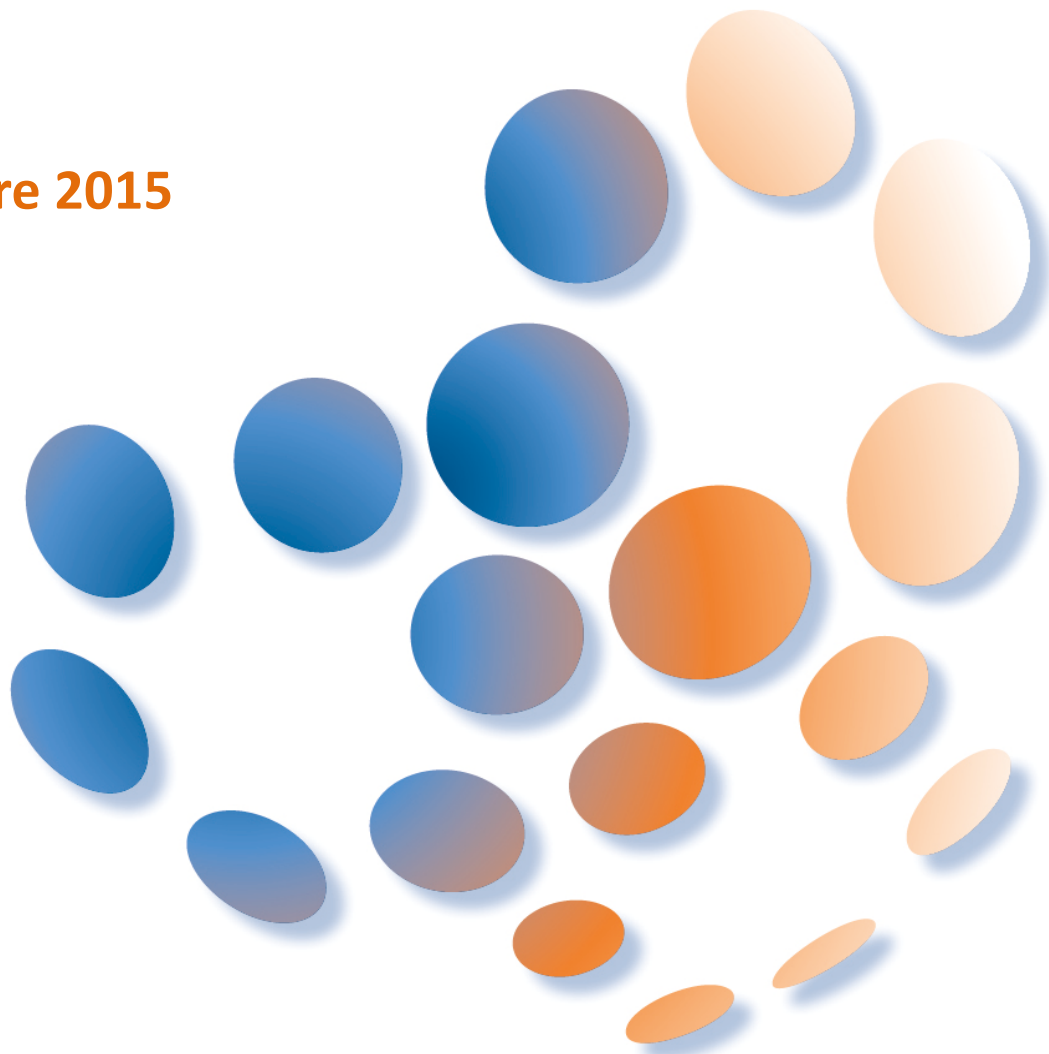


**n° 38**  
**octobre 2015**



**Définitions et présentation  
des activités économiques**

*Crefor Haute-Normandie, octobre 2015*  
*Conception-réalisation : Nadine DUDOUBLE et Emmanuel CHRISTAIN*

### Avant-propos

*Les notions de secteur d'activité, de branche professionnelle ou économique, de filière économique, voire de filière d'excellence ou de pôle de compétitivité possèdent chacune leur intérêt et leur justification propre dès qu'il s'agit d'appréhender l'activité économique et ses spécificités (observation de l'emploi) ou de définir des cadres contractuels pour la mise en œuvre d'actions (construction de politiques emploi-formation), l'impulsion de projets (coopérations territoriales interinstitutionnelles) ou la négociation (régulation des relations professionnelles, construction de la qualification).*

*Parfois difficile à distinguer l'une de l'autre, mais loin d'être redondante, voire même antagonistes, ces notions recouvrent chacune des périmètres d'activité et d'intervention différents mais possèdent toutes en commun de rassembler, agréger et parfois fédérer les acteurs économiques et en particulier les entreprises. Elles constituent alors autant d'entrées utiles pour apprécier l'activité économique d'un territoire, son dynamisme, sa capacité à se structurer et à fédérer les acteurs économiques et donc sa capacité d'innovation et d'anticipation.*

*Conscient de ces enjeux, et dans le cadre de la fusion prochaine des deux régions Haute et Basse-Normandie, le Crefor et l'Errefom (Espace Régional de Ressources sur l'Emploi, la Formation et les Métiers) se sont associés pour mener, à la demande des deux Coparef (Comité paritaire interprofessionnel régional pour l'emploi et la formation professionnelle) régionaux faisant suite à une appel à projet national du FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels), une étude approfondie et complète sur les « métiers émergents et les activités innovantes ». La nouvelle région devient ainsi également une nouvelle entité économique qu'il convient de bien connaître pour porter les efforts des politiques publiques sur les segments de l'activité les plus porteurs pour le développement de l'emploi régional.*

*Dans ce paysage complexe qui pourra paraître parfois opaque à un public non averti, l'effort de clarification qui se propose d'être fait dans ce numéro d'**Eclairage** apparaît nécessaire pour que chacun prenne la mesure de la manière dont les entreprises et les acteurs économiques d'un territoire se fédèrent mais également de la manière dont ces dynamiques peuvent être objectivement observées.*

*Nous vous en souhaitons bonne lecture*

# SOMMAIRE

---

<b>1</b>	<b><i>Introduction</i></b> .....	<b>5</b>
	L'activité économique .....	5
<b>2</b>	<b><i>Définitions et comparaison des concepts de filières, branches et secteurs</i></b> .....	<b>6</b>
	Définitions « filière » .....	6
	Définitions « secteur » : logique de classement .....	8
	Définitions « branche » : logique d'adhésion .....	9
	Branches professionnelles .....	10
	OPCA .....	11
	Comparaison des concepts .....	12
	Comparaison branche et secteur .....	13
	Les contrats d'objectifs en Haute-Normandie .....	14
	Les pôles de compétitivité .....	14
	Académie de Rouen : organisation du territoire académique en réseaux d'établissements de formations .....	16
<b>3</b>	<b><i>Les secteurs dynamiques et moteurs dans l'économie normande</i></b> .....	<b>18</b>
	Présentation synthétique des secteurs .....	18
<b>4</b>	<b><i>Les filières dynamiques et motrices dans l'économie normande</i></b> .....	<b>29</b>
	Présentation synthétique des filières .....	29
<b>5</b>	<b><i>Nomenclatures</i></b> .....	<b>40</b>
	Nomenclature secteur .....	40
	Nomenclature branche .....	40
	Les conventions collectives regroupées pour l'information statistique (Cris) .....	41
<b>6</b>	<b><i>Bibliographie</i></b> .....	<b>42</b>

# 1 Introduction

---

## L'activité économique

### Définition de l'activité économique selon l'Insee :

L'activité économique d'une unité de production est le processus qui conduit à la fabrication d'un produit ou à la mise à disposition d'un service.

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France est la nomenclature d'activités française (NAF).

Dans la plupart des statistiques, on repère l'activité principale d'une entreprise ou d'une unité locale ou d'un établissement, il s'agit alors d'un classement par secteur. Dans les statistiques relatives à la population active ou à l'emploi par activité, les individus sont classés selon l'activité principale de l'établissement ou de l'entreprise qui les emploie. Cet établissement peut être différent de celui où ils travaillent, en particulier pour les intérimaires, les salariés des entreprises de nettoyage, de service, de maintenance de matériel.

### L'activité économique au sens du BIT (Bureau international du travail)

La définition par le BIT de la catégorie des activités économiques fait intervenir deux critères dans la définition de cette catégorie, la notion de subsistance d'une part, et la notion de production d'autre part.

En premier lieu, l'activité économique inclut non seulement des activités orientées vers le marché, c'est-à-dire, dont le produit est susceptible d'un échange, qu'il soit marchand ou non marchand, mais aussi des activités de production destinées à la consommation propre d'un individu (production hors-marché).

En second lieu, une activité sera considérée comme économique si le produit de cette activité peut être classé dans la nomenclature du système de comptabilité nationale (System of National Account), ce système ayant été établi par la division statistique de l'ONU en vue de permettre, par exemple, le calcul harmonisé du Produit Intérieur Brut (PIB) d'un pays.

## 2 Définitions et comparaison des concepts de filières, branches et secteurs

---

### Définitions de « filière »

#### Le Robert

**FILIERE** [filjeR] n. f. – 1352 « fil » ; 1244 « pelote de fil » ; de *fil*

**II** (av. 1791 ; par allus. à la *filière* servant à réduire le métal en fils de plus en plus fin

**4♦ÉCON.** Ensemble des activités productrices qui, de l'amont à l'aval, alimentent un marché final déterminé. *La filière bois. La filière agroalimentaire.*

#### Wikipédia

En économie, la notion de filière désigne le regroupement cohérent –d'un point de vue technico-économique– des opérateurs et des activités, concourant à la production (valeur ajoutée) de biens et de services identiques ou proche. Termes connexes ou proches : secteur économique, branche, chaîne de valeur, domaine d'activité stratégique...).

La filière est dite intégrée lorsque les agents économiques des diverses étapes du cycle de vie (de l'extraction à la vente au détail) sont directement coordonnés entre eux par des « contrats de filière », sous l'égide par exemple d'une centrale coopérative notamment dans les filières agricoles ou du bois.

#### Les Echos

Une filière est constituée de l'ensemble des entreprises qui interviennent dans le processus de fabrication, de la matière première au produit final. Selon les cas, une filière va réunir la transformation des matières première, la recherche, une seconde transformation, des activités de négoce, une troisième ou quatrième transformation, de nouveau du négoce et pour finir le distributeur final.

#### SIE (Système d'information économique des CCI de Haute-Normandie)

Une filière est constituée de l'ensemble des activités économiques dédiées à un produit, un service, que ce soit pour leur production, leur transformation, leur distribution ou leur commercialisation.

Elle regroupe les entreprises exerçant dans ces domaines d'activités économiques.

#### Insee

La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini. On parle ainsi de filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou de filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). La filière intègre en général plusieurs branches.

#### Dares

La définition de la filière est une notion protéiforme et fait l'objet d'attentions particulières selon les régions. En fonction du tissu économique, certaines régions auront comme priorité l'étude de la filière

aéronautique, ou encore de la filière agroalimentaire... Par exemple, dans le cadre de la SRDE (Stratégie régionale de développement économique), une filière économique peut se définir comme le regroupement de plusieurs acteurs économiques et sociaux qui concourent au développement d'un même marché, partagent des objectifs communs, recherchent des synergies et des complémentarités et mutualisent leurs ressources.

**Ainsi le terme de filière est souvent utilisé pour présenter des situations diverses. Il est d'autant plus important de le définir.**

La filière désigne, pour l'Insee, « l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini » comme par exemple la filière électronique (du silicium à l'ordinateur en passant par les composants) ou la filière automobile (de l'acier au véhicule en passant par les équipements). Economiquement, cela se conçoit comme des chaînes d'activités qui se complètent, liées entre elles par des opérations d'achat et de vente.

La filière recoupe en général plusieurs branches. Le périmètre de la filière ne se définit plus en fonction de la nomenclature administrative (code NAF), mais parce que l'établissement ou l'entreprise concourt à la production de biens ou de services relevant de cette filière.

La notion de filière de production permet d'aborder à la fois les relations entre les dimensions techniques et économiques de l'activité productive.

**Exemple de 3 segments de la filière automobile :**

- Le segment amont est l'ensemble des branches qui fournissent les autres branches de la filière. Ex : matières premières (mine, sidérurgie...)
- Le segment central est l'ensemble des branches de la transformation (biens d'équipement inclus). Ex : transformation (constructeur automobile)
- Le segment aval est l'ensemble des activités qui achètent (distributeurs) aux autres membres de la filière. Ex : distribution (concessionnaire automobile)

**Il existe deux types de filière :**

La **filière produit** (approche technique) : au départ d'une matière première (bois, acier, énergie...) suivre toutes les étapes de la production à la consommation.

Ex : filière bois, filière énergie...

La **filière demande** (approche marché) : elle vise la satisfaction d'un même besoin final pour le consommateur final. On remonte donc la chaîne vers l'amont, à partir de l'utilisateur final. La filière demande englobe la filière produit (car elle reprend aussi dans sa définition les phases de production, de transformation et de distribution) et est plus performante en termes de stratégie industrielle. Elle est plus indiquée pour des stratégies industrielles performantes.

Ex : filière des produits de santé...

**On analyse les filières d'un double point de vue :**

– **micro-économique** : ensemble d'entreprises appartenant à des branches variées, reliées entre-elles par des activités partagées qui permettent d'élaborer, par étapes successives, un produit final destiné au marché.

– **macro-économique** : l'identification des filières sur le plan macroéconomique s'opère selon la classification INSEE qui leur attribue un n° SIREN.

*Source : La Fabrique de l'industrie, Paris*

## Définitions de « secteur » : logique de classement

### Le Robert

**SECTEUR** [sɛktœʀ] n. m. – 1542 *secteur d'une sphère* ; lat. *sector* « coupeur », puis t. de géom., de *secare* « couper »

6♦ ÉCON. Regroupement d'activités, d'entreprises ayant certaines caractéristiques communes.

◇ SPECIALT Ensemble d'entreprises exerçant la même activité principale ; cette activité. ⇨ aussi **branche**. *Entreprise du secteur des industries agroalimentaires. Secteur du textile, de l'automobile. Secteur clés de l'économie nationale.*

### SIE (système d'information économique des CCI de Haute-Normandie)

Un secteur est un domaine d'activité économique dans lequel sont regroupées les entreprises exerçant la même activité principale.

### Insee

Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée). L'activité d'un secteur n'est donc pas tout à fait homogène et comprend des productions ou services secondaires qui relèveraient d'autres items de la nomenclature que celui du secteur considéré. Au contraire, une branche regroupe des unités de production homogènes.

### Dares

Le secteur se définit comme un regroupement d'entreprises (fabrication, commerce ou service) ayant la même activité principale au regard de la nomenclature d'activité économique considérée. Techniquement, il s'agit de repérer tous les établissements appartenant à un (ou plusieurs) codes d'activités de la nomenclature donnée.

Les secteurs sont une construction administrative qui a pour objectif la réalisation de statistiques publiques. Les regroupements se font selon une logique de classement.

Le secteur d'activité est une notion définie au niveau européen pour harmoniser les statistiques publiques.

### Code APE

#### Définition Insee

Toute entreprise et chacun de ses établissements se voit attribuer par l'Insee, lors de son inscription au répertoire SIRENE, un code caractérisant son activité principale par référence à la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). Plus précisément, on distingue le code APEN pour l'entreprise et le code APET pour les établissements.

Le code (ou l'APE) est un renseignement fondamental pour la statistique d'entreprise car il est à la base des classements des entreprises par secteur d'activité. Ainsi, la qualité des études sur la situation économique conjoncturelle et structurelle et celle des fichiers mis à disposition du public dépendent en grande partie de l'attribution d'un code APE correct à chaque entreprise.



## Définitions de « branche » : logique d'adhésion

### Le Robert

**BRANCHE** [brãʃ] n. f. – 1080 ; bas lat. branca « patte (d'un animal) »

**II** PAR ANAL. **3** ♦ ÉCON. Ensemble des unités de production fabriquant le même type de biens.

⇒ **secteur**

*Les branches de l'industrie touchées par la crise.*

### Wikipedia

Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective. Juridiquement, toutefois, la notion de branche est difficile à cerner. Cette difficulté tient à la nature même de la branche : le regroupement d'entreprises autour d'intérêts communs est une initiative patronale prise selon les circonstances, et qui peut prendre des formes extrêmement différentes. Le Code du Travail ne donne aucune définition de la branche, de telle sorte que si celle-ci existe, elle demeure un privilège d'employeurs disposant d'une véritable liberté formelle.

### Insee

Une **branche** d'activité regroupe des unités de production homogènes, c'est-à-dire qui fabriquent des produits ou rendent des services qui appartiennent à la même catégorie de la nomenclature d'activité économique considérée. Au contraire, un secteur d'activité regroupe des entreprises classées selon leur activité principale.

La **branche professionnelle** regroupe donc des entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un même accord ou d'une même convention collective).

Au départ, les branches d'activités ont été structurées pour des raisons statistiques. Leur découpage a été ensuite utilisé à des fins administratives notamment la nomenclature d'activités française (NAF) depuis 2008. La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (4 niveaux : section, divisions, groupe, classe) mais elle comporte un niveau supplémentaire, les sous-classes qui correspondent aux branches d'activités professionnelles.

### Dares

La branche se définit par un produit. Les unités de production homogènes sont regroupées en une branche. Le critère de regroupement des unités homogènes est donc la nature du produit. Les unités de production regroupées dans une branche fabriquent toutes la même catégorie de produits, mais peuvent utiliser des techniques de production différentes. Si une entreprise a plusieurs activités, sa production est répartie en plusieurs branches.

Les regroupements se font selon une logique d'adhésion, les entreprises qui partagent des problématiques et/ou des intérêts communs se regroupent au sein d'une branche.

La branche professionnelle définit son périmètre à partir d'un ensemble d'activités.

Certaines activités comme l'alimentaire recouvrent plusieurs branches professionnelles regroupées.

L'appartenance d'une entreprise à un secteur dépend de son activité principale (logique de classement) et que l'appartenance d'une entreprise à une branche relève d'une logique d'adhésion.

## Branches professionnelles

Le niveau des **branches professionnelles** est celui qui s'intercale entre la négociation nationale et interprofessionnelle et la négociation d'entreprise.

En 2009, le député Jean-Frédéric Poisson a été chargé par le Premier ministre de faire un état des lieux des différentes branches professionnelles, de réfléchir à leur évolution, plus particulièrement aux possibilités de regroupement de certaines d'entre elles, dans l'objectif de leur donner plus de lisibilité, de visibilité et d'efficacité.

« Pour les économistes, la « **branche** » renvoie à un marché de produits ou de services supposé homogène. Pour les statisticiens, elle peut être employée concurremment avec la notion de secteur, c'est-à-dire un ensemble d'entreprises regroupées selon un critère d'activité dominante, et non à partir d'un critère d'activité homogène.

Du point de vue du droit du travail, les « **branche** » sont des constructions de la négociation collective. Autrement dit, les branches professionnelles ne sont pas des cadres préétablis (donnés par le marché, établis par la science ou constitués par l'administration), dans lesquels on ferait entrer des acteurs eux-mêmes préexistants.

Cadres pour l'action, leurs contours résultent de compromis entre les acteurs que cette négociation engage. Bien sûr, une recherche commune court au travers de ces différents usages de la métaphore qu'est la « **branche** » : celle d'une activité économique identifiée. Aussi la branche économique, la branche statistique et la branche professionnelle peuvent s'imbriquer voire se façonner mutuellement. Mais jamais elles ne se recoupent.

Ce n'est pas un handicap, au contraire. L'absence de définition a priori donne sa souplesse d'usage indispensable à la norme de composition des branches professionnelles, autorisant des interprétations différenciées de la notion d'activité économique. Dès lors qu'il s'agit de négociation collective, en raison même des objets de la représentation d'intérêts collectifs et des modes d'exercice de celle-ci, cette notion commune d'activité économique doit pouvoir se prêter, légitimement et logiquement, à des interprétations diverses et évolutives. Celles-ci sont précisément l'enjeu premier d'une négociation libre ou autonome.

Il s'agit de négociation collective, c'est-à-dire d'une forme, parmi d'autres, de régulation des relations professionnelles et non seulement, trop globalement dit, de régulation de la concurrence. La difficulté et l'intérêt de ce type de construction renvoient plutôt à l'articulation de l'économie et du droit : c'est un sujet d'actualité dans les périodes de crises que nous traversons. Or la construction des branches professionnelles manque maintenant de la lisibilité, de la visibilité et de l'efficacité permettant aux partenaires sociaux d'espérer agir sur le cours des choses, les privant de fait de la capacité de régulation autonome qui peut motiver leur rencontre. »

*Sources : Rapport sur la négociation collective et les branches professionnelles. - Jean-Frédéric Poisson. - La Documentation française*

## François Rebsamen a lancé le 22 septembre 2014 le chantier de la recomposition des branches professionnelles

Le ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, François Rebsamen, en réunissant la **Commission nationale de la négociation collective** pour son bilan de la négociation collective en 2013, a également lancé le chantier de recomposition des branches professionnelles, annoncé par le Premier ministre lors de la Grande conférence sociale de juillet 2014.

Face au constat d'un éclatement et d'un morcellement du paysage conventionnel en France (près de 700 branches), alors que la branche est de plus en plus sollicitée pour mener des négociations dans des domaines variés (rémunérations, santé, organisation et qualité de vie au travail, parcours professionnels, égalité entre les femmes et les hommes, etc..), il est nécessaire de disposer de branches moins

nombreuses mais où la négociation est dynamique. Une branche « morte », ce sont en effet autant de salariés qui ne sont pas couverts par une convention collective, autant d'employeurs qui échouent à se donner des règles communes dans un secteur donné.

Le ministre a annoncé la création au sein de la Commission nationale de la négociation collective d'une sous-commission dédiée à la structuration des branches, dont les travaux établiront les critères permettant de cibler les branches à traiter en priorité.

François Rebsamen a souhaité que les près de 200 branches aujourd'hui atones soient examinées en 2015. Il a souligné sa volonté d'avancer rapidement et résolument dans ce chantier, en lien avec les partenaires sociaux.

*Source : Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social*

## Les accords de branche

L'**accord de branche** ou la convention de branche est un texte contractuel conclu par les représentants des salariés et des employeurs pour des entreprises d'un même secteur d'activité. Une convention peut être nationale, régionale ou départementale, catégorielle (par exemple pour les cadres) et sectorielle. Elle détermine les relations collectives entre employeurs et salariés d'une même branche professionnelle. Elle a vocation à traiter l'ensemble des éléments relatifs aux conditions d'emploi et de travail, de la formation professionnelle et des garanties sociales.

La signature d'un **accord de branche** vise à apporter un cadre de référence réglementaire aux entreprises d'une même branche. Il permet d'adapter à la loi, les particularités d'une branche professionnelle, mais également d'améliorer et de compléter les dispositions du Code du Travail.

La **convention de branche** régit : l'exercice du droit syndical et la liberté d'opinion des salariés, les conditions d'embauche et la vie du contrat de travail, les éléments essentiels des classifications et des niveaux de qualification, les éléments du salaire applicable pour chaque catégorie professionnelle, les congés, la formation professionnelle, les modalités d'accès à un régime de prévoyance et/ou de frais de soins de santé ainsi que les couvertures à minima pour les salariés.

A savoir : un **accord de branche** constitue une forme de cadre "juridique" pour les entreprises d'une branche. Il est possible de déroger à un accord de branche, notamment par un accord d'entreprise, uniquement dans les cas où le nouvel accord établi est plus favorable pour le salarié.

## OPCA

Les organismes collecteurs paritaires agréés (OPCA) sont l'émanation de la construction du paritarisme dans le champ de la formation professionnelle continue

Agréés et contrôlés par l'État, ils sont chargés de collecter, mutualiser et redistribuer les obligations financières des entreprises en matière de formation professionnelle.

Ils appliquent les priorités des branches en matière de formation professionnelle. Au delà de cette vocation première financière, certains OPCA exercent des activités d'appui et de conseil aux entreprises et aux salariés de la branche : aide à l'émergence des besoins de compétences, construction de solutions emploi-formation globales, accompagnement et pilotage de leur mise en œuvre.

Ils peuvent se voir confier par la branche la gestion des études et des travaux des observatoires prospectifs des métiers et des qualifications (OPMQ).

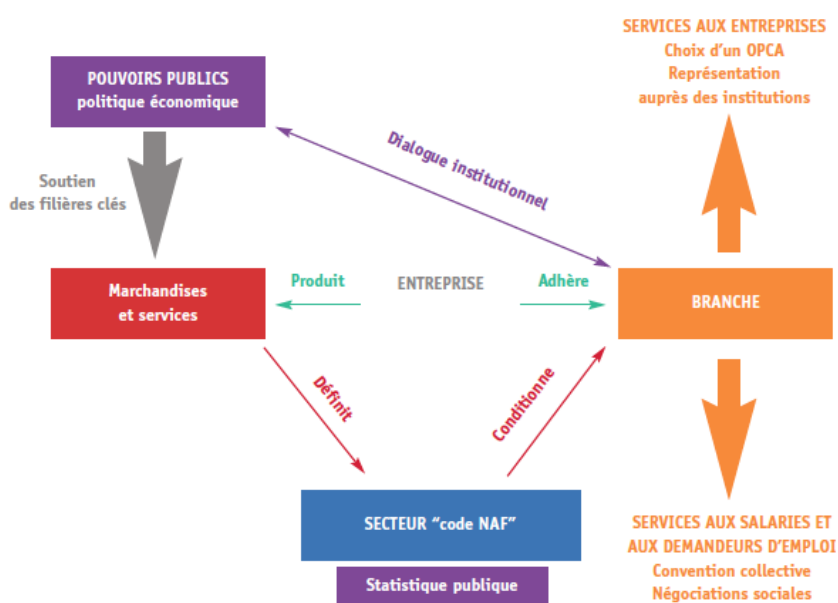
[Consulter la liste des OPCA en Haute-Normandie](#)

## Comparaison des concepts

Les notions de filière, secteur d'activité et de branche professionnelle recouvrent des finalités différentes et sont parfois confondues. Le choix entre les trois pour étudier l'activité économique et les emplois à travers la statistique publique est loin d'être neutre notamment en termes d'observation des effectifs en emploi.

Pour étudier une activité, il est possible de définir plusieurs périmètres distincts à partir des notions de filière, de branche professionnelle ou de secteur d'activité.

Le schéma ci-après illustre les différences entre branches professionnelles et secteurs en mettant en avant le positionnement de l'entreprise par rapport à ces deux concepts. Ainsi l'appartenance d'une entreprise à un secteur dépend de son activité principale (logique de classement) et que l'appartenance d'une entreprise à une branche relève d'une logique d'adhésion.



### Prenons comme exemple l'alimentaire :

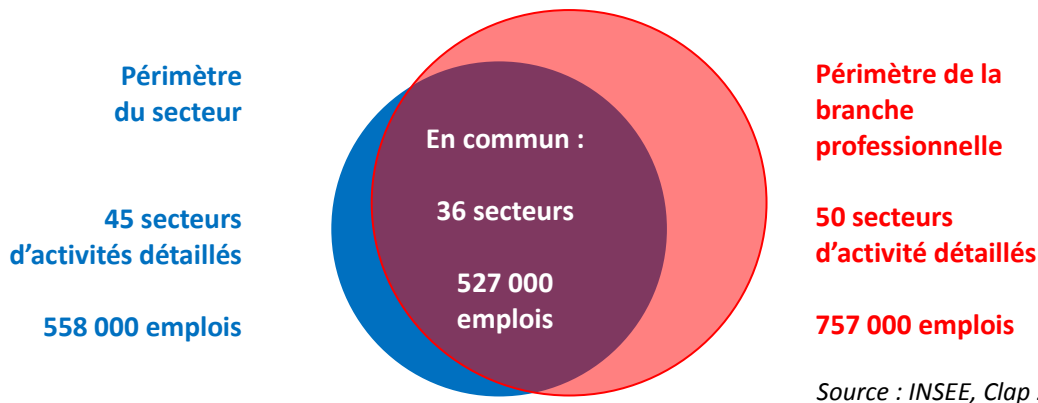
Le périmètre de la branche et celui du secteur possèdent un tronc commun composé de 36 secteurs d'activités mais ils diffèrent sur plusieurs points.

Le périmètre du secteur (issu de la statistique publique) intègre dans le secteur de l'agro-alimentaire l'ensemble des secteurs produisant des boissons et les secteurs produisant des condiments ce qui n'est pas le cas de celui de la branche professionnelle.

Par contre, la branche professionnelle introduit dans son périmètre le commerce de produits alimentaires et certaines fonctions supports comme l'exploitation frigorifique que ne prend pas en compte celui de la statistique publique.

### Ces différences se répercutent sur les mesures pour l'emploi

Selon le périmètre secteur, l'activité alimentaire représente plus de 558 000 emplois (Source : INSEE, Recensement de la population (Clap) 2012). Si l'on prend le périmètre de la branche professionnelle, cette activité couvre 757 000 emplois (Source : INSEE, Clap 2012). Sur l'ensemble de ces emplois, les 36 secteurs communs aux deux périmètres représentent 527 000 emplois.



Seulement 5 % des emplois définis par le périmètre de la statistique publique ne sont pas couverts par le périmètre de la branche.

31 % des emplois couverts par le périmètre de la branche professionnelle n'appartiennent pas au périmètre de la statistique publique.

L'Insee propose deux découpages : une nomenclature de produits et une nomenclature d'activité. Sauf exception, à chaque produit correspond une activité, ce qui fait que l'on utilise en réalité qu'une seule nomenclature. Activités et produits constituent les fondements de deux notions fondamentales : le secteur et la branche.

Le secteur regroupe l'ensemble des entreprises qui exercent la même activité principale. Les entreprises ne sont que très rarement mono-productrices. Lorsqu'elles fabriquent divers « produits », il est possible de faire apparaître une activité principale qui correspond au produit représentant la part la plus importante de l'activité de l'entreprise et qui sert ainsi à identifier son secteur d'appartenance.

La branche regroupe l'ensemble des fractions d'entreprises qui fabriquent un même produit.

A chaque secteur correspond une branche et vice versa : il n'existe donc pas de relation d'inclusion sur les notions de secteur et de branche. Un secteur n'est pas un ensemble de branche.

Une entreprise donnée appartient à autant de branche qu'il y a de produits qui composent son activité.

Par contre, une entreprise n'appartient qu'à un seul secteur, mais lui appartient totalement

*Source : Réseau InterCarifOref. - « De la difficulté et de l'intérêt d'avoir un regard croisé sur les secteurs d'activité et les branches professionnelles »*

## Comparaison branche et secteur

### Comparaison Dares :

Pour analyser la production, la branche est mieux adaptée que le secteur qui, indistinctement, regroupera diverses productions. La branche permet une approche technique de la production alors que le secteur éclaire les différents comportements économiques (financement, investissement, politique salariale...).

Exemple n° 1 : Une entreprise de parfum fabriquant des flacons est rattaché :

- au secteur de la chimie (montant du CA)
- ses productions sont divisées en deux branches : A. Parfums -> Branche chimie  
B. Flacons -> Branche verre

Exemple n° 2 : Entreprise Renault :

- Elle entre en partie dans la branche automobile (Elle ne produit pas que les automobiles)
- Elle entre entièrement dans le secteur automobile (Le produit automobile est sa principale activité).

## Les contrats d'objectifs en Haute-Normandie

### La Région Haute-Normandie développe des contrats d'objectifs dans le domaine de la relation emploi-formation, avec l'Etat et les branches professionnelles.

Ces contrats définissent des objectifs communs et des projets partenariaux pour répondre aux enjeux régionaux en termes d'emploi et de formation. Outils de concertation, ils relèvent de la mission de coordination et de pilotage de la Région en matière de formation professionnelle et visent à garantir la cohérence des moyens et des actions sur le territoire.

Par la diversité des thématiques traitées (information et promotion des métiers et carrières, carte et offre de formation, actions d'accompagnement, insertion des jeunes, réinsertion des demandeurs d'emploi, élévation de la qualification des salariés, etc.), les contrats d'objectifs contribuent, de manière globale, à mettre en œuvre le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDF) dont la finalité est d'optimiser les dispositifs de formation professionnelle tout en favorisant l'insertion professionnelle des différents publics.

Des groupes de travail se constituent autour de problématiques soulevées par les membres des comités de suivi et permettent la mise en œuvre d'études socio-économiques ou encore d'actions répondant aux attentes et besoins des acteurs économiques et des publics concernés.

Aujourd'hui, 11 contrats d'objectifs couvrent les champs suivants : transport, logistique et activités auxiliaires ; bâtiment et travaux publics ; services de l'automobile ; chimie ; métallurgie ; industrie alimentaire ; agriculture et forêt ; sanitaire et social ; hôtellerie-restauration et activités connexes ; métiers de l'artisanat ; propreté.

Source : Région Haute-Normandie

## Les pôles de compétitivité

Dans une économie mondiale de plus en plus concurrentielle, la France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour mobiliser les facteurs clefs de la compétitivité au premier rang desquels figure la capacité d'innovation, et pour développer la croissance et l'emploi sur les marchés porteurs.

### Qu'est-ce qu'un pôle de compétitivité ?

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire bien identifié et sur une thématique ciblée, des entreprises, petites et grandes, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique.

Un pôle de compétitivité a vocation à soutenir l'innovation. Il favorise le développement de projets collaboratifs de recherche et développement (R&D) particulièrement innovants. Il accompagne également le développement et la croissance de ses entreprises membres grâce notamment à la mise sur le marché de nouveaux produits, services ou procédés issus des résultats des projets de recherche. En permettant aux entreprises impliquées de prendre une position de premier plan sur leurs marchés en France et à l'international, les pôles de compétitivités sont des moteurs de croissance et d'emplois.

Les forces en présence au sein d'un pôle de compétitivité sont multiples. Toutes sont nécessaires à l'essor d'écosystèmes dynamiques et créateurs de richesse.

Un pôle de compétitivité repose sur un ancrage territorial fort tout en s'appuyant sur les structures existantes (tissu industriel, campus, infrastructures collectives, etc.). Le recours à une politique foncière et de développement urbain propre à assurer un développement cohérent du tissu industriel, des capacités de recherche publique et des établissements d'enseignement supérieur sont des facteurs positifs de développement du pôle de compétitivité et du potentiel de ses membres.

[Pour en savoir plus](#)

Source : DATAR : le site [competitivite.gouv.fr](http://competitivite.gouv.fr)

## Les pôles de compétitivité en Normandie



### Domaines d'activités

- Agriculture/Agroalimentaire

### Thématiques principales

- Santé et performance du cheval
- Matériaux
- Technologies de l'information et des communications

<http://www.pole-hippolia.org>



### Domaines d'activités

- Ingénierie / Services

### Thématiques principales

- Sûreté, sécurité
- Traçabilité
- Développement durable

<http://www.novalog.eu>



### Domaines d'activités

- Agriculture/Agroalimentaire

### Thématiques principales

- Lait et produits dérivés
- Ovoproduits et produits dérivés
- Viandes et produits dérivés
- Microbiologie alimentaire
- Ingrédients fonctionnels
- Nutrition santé
- Process et emballages

<http://www.pole-valorial.fr>



### Domaines d'activités

- Transports

### Thématiques principales

- Solutions de Mobilité Intelligente
- Démonstrateurs et Stockage d'Energie
- Sécurité des Usagers de la Route
- Systèmes Mécatroniques pour l'Électrification du Véhicule
- Chaînes de Traction Thermiques
- Empreinte Environnementale Véhicules

<http://www.pole-moveo.org>



### Domaines d'activités

- TIC

### Thématiques principales

- E-santé & domotique
- E-tourisme & patrimoine
- E-collectivités
- M2M
- Mobilité et sans contact
- Identité numérique et sécurité
- Futurs moyens de paiement
- Microélectronique

<http://www.pole-tes.com>



### Domaines d'activités

- Biens de consommation

<http://www.cosmetic-valley.com>

## Académie de Rouen : organisation du territoire académique en réseaux d'établissements de formations

Neuf réseaux d'établissements de formation ont été créés afin de renforcer la lisibilité des parcours proposés dans l'académie autour de neuf secteurs ou filières de formation.

### La mise en réseau : un enjeu du projet académique

La démarche de mise en réseau des établissements de formation a été lancée par le recteur d'académie en avril 2014, en partenariat avec la Région Haute-Normandie.

Ces réseaux, organisés autour d'un lycée « pilote », regroupent des acteurs :

- de l'éducation (formations initiale et continue),
- de l'enseignement supérieur
- de l'économie.

Ils sont co-animés par un chef d'établissement et un inspecteur et sont parrainés par un membre de l'Académie des technologies et un représentant de l'économie régionale.

### Organisation du territoire en réseaux

Réseaux académiques de lycées professionnels	Domaines
Maintenance et conduite des systèmes	Maintenance des systèmes – chaudronnerie industrielle – conduite des systèmes
Construction, travaux publics et éco-conception	Construction – travaux publics
Propulsion et systèmes embarqués	Automobile – usinage – aéronautique – chaudronnerie industrielle – systèmes embarqués
Commerce et services aux entreprises et aux personnes	Commerce – services aux personnes - services aux entreprises
Systèmes numériques et informatique industrielle	Systèmes numériques – informatique industrielle
Métiers d'Art, du design et des industries connexes	Audiovisuel – matériaux
Matière et procédés de transformation	Matière – procédés de transformation
Métiers de bouche, de l'hôtellerie et du tourisme	Tourisme - hébergement
Énergies et efficacité énergétique	Électrotechnique – électronique - énergétique

### Rôle des réseaux

#### Structurer et animer :

- Animer et partager une démarche prospective sur des formations liées à une filière
- Donner de l'ambition dans les parcours pour élever le niveau de qualification
- Rendre mobiles les élèves en les accueillant dans des lieux de vie adaptés à leurs besoins
- Rendre lisibles les parcours de niveau V à III, et cela dès le collège
- Améliorer l'adéquation : offre de formations / évolutions technologiques / recherche de compétences des entreprises



### **Coordonner les propositions d'évolution de la carte des formations du réseau**

- Passer d'une offre de formations pour un établissement à une offre cohérente des formations du réseau
- Favoriser la cohérence territoriale des formations du réseau
- Remonter des propositions d'évolutions de l'offre de formation du réseau

### **Les réseaux s'appuient sur des organisations territoriales**

<b>14 comités stratégiques de filières du ministère chargé de l'Industrie</b>	<b>11 contrats d'objectifs</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- construction aéronautique</li><li>- construction automobile</li><li>- biens de consommation</li><li>- chimie et matériaux</li><li>- construction ferroviaire</li><li>- construction navale</li><li>- éco-industries</li><li>- industries agro-alimentaires</li><li>- industries technologiques de santé</li><li>- mode et luxe</li><li>- nucléaire</li><li>- technologies de l'information et de la communication</li><li>- industries extractives et premières transformations</li><li>- industries du bois</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- transport, logistique et activités auxiliaires</li><li>- bâtiment et travaux publics</li><li>- services de l'automobile</li><li>- chimie</li><li>- métallurgie</li><li>- industrie alimentaire</li><li>- agriculture et forêt</li><li>- sanitaire et social</li><li>- hôtellerie-restauration et activités connexes</li><li>- métiers de l'artisanat</li><li>- propreté</li></ul>

[En savoir plus sur les comités stratégiques de filières](#)

Source : « Des réseaux d'établissements de formations pour une animation du territoire »  
[http://www.ac-rouen.fr/medias/fichier/orgaterritoirereaux\\_1397575517420-pdf](http://www.ac-rouen.fr/medias/fichier/orgaterritoirereaux_1397575517420-pdf)

# 3 Les secteurs dynamiques et moteurs dans l'économie normande

---

## Présentation synthétique des secteurs

La **nomenclature d'activités française** (NAF) est une nomenclature statistique utilisée en France qui permet la codification de l'activité principale exercée (APE) dans les entreprises ou les associations.

Cette codification permet de classer les entreprises par secteur d'activité.

La nomenclature d'activités française comporte différents niveaux de classement par emboîtement.

Le premier niveau agrège l'ensemble de l'activité économique en cinq secteurs : agriculture, commerce, construction, industrie et service.

Les niveaux se divisent ensuite de plus en plus finement pour atteindre une agrégation en 732 secteurs.

Ainsi les 713 333 actifs haut-normands (RP 2011) sont répartis de la façon suivante pour la NAF 5 (5 secteurs) :

- Agriculture : 15 448 actifs
- Commerce : 85 024 actifs
- Construction : 54 145 actifs
- Industrie : 126 301 actifs
- Service : 432 413 actifs

**Les fiches suivantes présentent 10 secteurs d'activités de la Haute-Normandie (en orange) basées sur l'agrégation en 16 secteurs de la nomenclature.**

**1. Activités financières et d'assurance**

**2. Activités immobilières**

Activités scientifiques et techniques - soutien et services administratifs

**3. Administrations publiques, défense, enseignement, sante humaine et action sociale**

**4. Agriculture, sylviculture, pêche**

Autres activités de services

Autres produits manufactures

**5. Cokéfaction et raffinage**

**6. Commerce, hébergement et restauration**

**7. Construction**

Equipements électriques, électroniques, informatiques

Fabrication de matériels de transport

**8. Industries agro alimentaire**

Industries extractives, énergie, eau

**9. Information et communication**

**10. Transport**

# SECTEUR : ACTIVITES FINANCIERES ET D'ASSURANCE

## Le secteur

Le secteur des activités financières et d'assurance comprend les activités des banques, des agents et courtiers d'assurance, des sociétés holding, des administrations de marchés financiers et d'assurance vie, de crédit, de caisse de retraite etc.

## Les actifs du secteur

- 19 193 personnes soit 3 % des actifs haut-normands.
- 60 % de femmes.
- 21 % d'actifs de moins de 30 ans et 27 % de plus de 50 ans.
- 55 % des actifs possèdent un diplôme de niveau 3 ou plus.

## L'emploi du secteur

- Entre 2009 et 2013, l'emploi salarié a augmenté de 0,2 % (31 emplois supplémentaires).
- 87 % des actifs sont en emploi stable (CDI ou fonction publique).
- 13 % des actifs sont à temps partiel.

## Marché du travail

- 1 055 demandeurs d'emploi sont positionnés sur les métiers les plus courants du secteur des activités financières et d'assurance en Haute-Normandie (mars 2014).
- Hausse de 23 % du nombre de demandeurs depuis 2011.
- 829 offres d'emplois ont été déposées à Pôle emploi au cours de l'année 2013 dans le secteur, soit une diminution des offres d'emplois de 6 % par rapport à 2010.

## Les établissements du secteurs

- 202 établissements (de plus de 10 salariés) en 2014 dans le secteur des activités financières et d'assurance soit 2 % de l'ensemble des établissements haut-normands.
- 81 % (soit 163 établissements) des établissements sont localisés en Seine-Maritime.



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre Nafa 16 Insee

19 193 actifs en emploi (2011)  
2,7 % des emplois de HN  
214 établissements  
de **plus de 10 salariés** (2014)

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

17 466 emplois salariés (2012)  
4 096 établissements (2013)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

11 942 emplois salariés (2012)

# SECTEUR : ACTIVITES IMMOBILIERES

## Le secteur

Les activités immobilières couvrent les activités des marchands de biens immobiliers ainsi que l'administration d'immeubles et autres biens immobiliers (bureaux, espaces commerciaux, etc.) ou l'activité des agences immobilières, des locations de logements, de terrains et d'autres biens immobiliers ainsi que l'activité des supports juridiques de gestion de patrimoine immobilier.

## Les actifs du secteur

- 9 922 personnes soit 1,4 % des actifs haut-normands.
- 57 % de femmes.
- 19 % d'actifs de moins de 30 ans et 29 % de plus de 50 ans.
- 31 % des actifs possèdent un diplôme de niveau 3 ou plus.

## L'emploi du secteur

- Entre 2009 et 2013, l'emploi salarié a diminué de 2 % (144 emplois en moins).
- 82 % des actifs sont en emploi stable (CDI ou fonction publique).
- 17 % des actifs sont à temps partiel.

## Marché du travail

- 2 685 demandeurs d'emploi sont positionnés sur les métiers les plus courants du secteur des activités immobilières en Haute-Normandie (mars 2014).
- Hausse de 22 % du nombre de demandeurs depuis 2011.
- 1 295 offres d'emplois ont été déposées à Pôle emploi au cours de l'année 2013 dans le secteur, soit une diminution des offres d'emplois de 100 % par rapport à 2010.

## Les établissements du secteurs

- 106 établissements (de plus de 10 salariés) en 2014 dans le secteur des activités immobilières soit 1 % de l'ensemble des établissements haut-normands.
- 81 % (soit 86 établissements) des établissements sont localisés en Seine-Maritime.



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre Nafa 16 Insee

9 922 actifs en emplois (2011)

1 % des emplois en HN

106 établissements

**de plus de 10 salariés (2014)**

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

6 129 emplois salariés (2012)

3 522 établissements (2013)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

3 900 emplois salariés (2010)

# SECTEUR : ADMINISTRATIONS PUBLIQUES DEFENSE ENSEIGNEMENT SANTE HUMAINE ET ACTION SOCIALE

## Le secteur

Le secteur regroupe les activités de l'action sociale sans hébergement, l'hébergement médico-social et social, les activités pour la santé humaine, l'administration publique et la défense, les activités liées à la sécurité sociale obligatoire et enfin l'enseignement.

## Les actifs du secteur

- 222 312 personnes soit 31 % des actifs haut-normands.
- 71 % de femmes.
- 17 % d'actifs de moins de 30 ans et 29 % de plus de 50 ans.
- 41 % des actifs possèdent un diplôme de niveau 3 ou plus.

## L'emploi du secteur

- Entre 2009 et 2013, l'emploi salarié a augmenté de 0,2 % (2 616 emplois supplémentaires).
- 79 % des actifs sont en emploi stable (CDI ou fonction publique).
- 25 % des actifs sont à temps partiel.

## Marché du travail

- 53 920 demandeurs d'emploi sont positionnés sur les métiers les plus courants du secteur des administrations publiques, défense, enseignement, santé humaine et action sociale en Haute-Normandie (mars 2014).
- Hausse de 22 % du nombre de demandeurs depuis 2011.
- 18 000 offres d'emplois ont été déposées à Pôle emploi au cours de l'année 2013, dans le secteur, soit une diminution des offres d'emplois de 13 % par rapport à 2010.

## Les établissements du secteurs

- 2 468 établissements (de plus de 10 salariés) en 2014 dans le secteur des administrations publiques, défense, enseignement, santé humaine et action sociale soit 26 % de l'ensemble des établissements haut-normands.
- 69 % (soit 1 694 établissements) des établissements sont localisés en Seine-Maritime.



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre Nafa 16 Insee

222 312 actifs en emplois (2011)

31 % des emplois en HN

2 468 établissements

**de plus de 10 salariés (2014)**

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

196 503 emplois salariés (2012)

17 285 établissements (2013)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

164 125 emplois salariés (2012)

# SECTEUR : AGRICULTURE SYLVICULTURE PECHE

## Le secteur

Le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche couvre les activités liées à la culture et la production animale, la chasse et les services annexes, la pêche et l'aquaculture, la sylviculture et enfin l'exploitation forestière.

## Les actifs du secteur

- 15 448 personnes soit 2 % des actifs haut-normands.
- 27 % de femmes.
- 19 % d'actifs de moins de 30 ans et 35 % de plus de 50 ans.
- 13 % des actifs possèdent un diplôme de niveau 3 ou plus.

## L'emploi du secteur

- Entre 2009 et 2013, l'emploi salarié a baissé de 21 % (23 emplois en moins).
- 33 % des actifs sont en emploi stable (CDI ou fonction publique) et 56,7 % sont indépendants.
- 11 % des actifs sont à temps partiel.

## Marché du travail

- 952 demandeurs d'emploi sont positionnés sur les métiers les plus courants du secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche en Haute-Normandie (mars 2014).
- Hausse de 21 % du nombre de demandeurs depuis 2011.
- 354 offres d'emplois ont été déposées à Pôle emploi au cours de l'année 2013, dans le secteur, soit une diminution des offres d'emplois de 53 % par rapport à 2010.

## Les établissements du secteurs

- 45 établissements (de plus de 10 salariés) en 2014 dans le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche soit 0,1 % de l'ensemble des établissements haut-normands.
- 69 % (soit 31 établissements) des établissements sont localisés en Seine-Maritime.



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre Nafa 16 Insee

15 448 actifs en emplois (2011)

2 % des emplois en HN

45 établissements

**de plus de 10 salariés** (2014)

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

4 721 emplois salariés (2012)

12 821 établissements (2013)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

9 357 emplois salariés (2012)

# SECTEUR : COKEFACTION ET RAFFINAGE

## Le secteur

En Haute-Normandie, le secteur d'activité de la cokéfaction et du raffinage regroupe essentiellement les activités liées au raffinage du pétrole.

## Les actifs du secteur

- 2 829 personnes soit 0,4 % des actifs haut-normands.
- 19 % de femmes.
- 16 % d'actifs de moins de 30 ans et 28 % de plus de 50 ans.
- 44 % des actifs possèdent un diplôme de niveau 3 ou plus.

## L'emploi du secteur

- Entre 2009 et 2013, l'emploi salarié a baissé de 37 % (1 012 emplois en moins).
- 95 % des actifs sont en emploi stable (CDI ou fonction publique).
- 4 % des actifs sont à temps partiel.

## Marché du travail

- Les effectifs et chiffres sur les demandeurs d'emploi et les offres d'emploi sont trop faibles pour être analysés.

## Les établissements du secteurs

- 8 établissements (de plus de 10 salariés) en 2014 dans le secteur de la cokéfaction et du raffinage soit 0,1 % de l'ensemble des établissements haut-normands.
- 100 % des établissements sont localisés en Seine-Maritime.



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre Nafa 16 Insee

2 829 actifs en emplois (2011)

0,4 % des emplois en HN

8 établissements

**de plus de 10 salariés** (2014)

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

3 144 emplois salariés (2012)

15 établissements (2013)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

7 emploi salariés (2012)

# SECTEUR : COMMERCE HEBERGEMENT ET RESTAURATION

## Le secteur

Ce secteur couvre les activités liées au commerce de détail, au commerce de gros, au commerce et à la réparation d'automobiles et de motocycles mais aussi les activités liées à l'hébergement et à la restauration.

## Les actifs du secteur

- 108 600 personnes soit 15 % des actifs haut-normands.
- 51 % de femmes.
- 29 % d'actifs de moins de 30 ans et 21 % de plus de 50 ans.
- 19 % des actifs possèdent un diplôme de niveau 3 ou plus.

## L'emploi du secteur

- Entre 2009 et 2013, l'emploi salarié a baissé de 2 % (2 492 emplois en moins).
- 75 % des actifs sont en emploi stable (CDI ou fonction publique).
- 20 % des actifs sont à temps partiel.

## Marché du travail

- 28 953 demandeurs d'emploi sont positionnés sur les métiers les plus courants du secteur du commerce, de l'hébergement et de la restauration en Haute-Normandie (mars 2014).
- Hausse de 18 % du nombre de demandeurs depuis 2011.
- 9 661 offres d'emplois ont été déposées à Pôle emploi au cours de l'année 2013 dans le secteur, soit une diminution des offres d'emplois de 54 % par rapport à 2010.

## Les établissements du secteurs

- 1 901 établissements (de plus de 10 salariés) en 2014 dans le secteur du commerce, de l'hébergement et de la restauration soit 20 % de l'ensemble des établissements haut-normands.
- 73 % (soit 1 385 établissements) des établissements sont localisés en Seine-Maritime.



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre Nafa 16 Insee

108 600 actifs en emplois (2011)

15 % des emplois en HN

1 901 établissements

**de plus de 10 salariés (2014)**

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

93 965 emplois salariés (2012)

26 192 établissements (2013)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

79 277 emplois salariés (2012)



# SECTEUR : CONSTRUCTION

## Le secteur

Le secteur de la construction regroupe les activités de la construction de bâtiments bien sûr, mais également les activités liées au génie civil et aux travaux de construction spécialisés.

## Les actifs du secteur

- 54 146 personnes soit 8 % des actifs haut-normands.
- 11 % de femmes.
- 30 % d'actifs de moins de 30 ans et 21 % de plus de 50 ans.
- 12 % des actifs possèdent un diplôme de niveau 3 ou plus.

## L'emploi du secteur

- Entre 2009 et 2013, l'emploi salarié a baissé de 12 % (4 856 emplois en moins).
- 73 % des actifs sont en emploi stable (CDI ou fonction publique).
- 6 % des actifs sont à temps partiel.

## Marché du travail

- 14 602 demandeurs d'emploi sont positionnés sur les métiers les plus courants du secteur de la construction en Haute-Normandie (mars 2014).
- Hausse de 29 % du nombre de demandeurs depuis 2011.
- 3 095 offres d'emplois ont été déposées à Pôle emploi au cours de l'année 2013 dans le secteur, soit une diminution des offres d'emplois de 90 % par rapport à 2010.

## Les établissements du secteurs

- 986 établissements (de plus de 10 salariés) en 2014 dans le secteur de la construction soit 10 % de l'ensemble des établissements haut-normands.
- 71 % (soit 702 établissements) des établissements sont localisés en Seine-Maritime.



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre Nafa 16 Insee

54 146 actifs en emplois (2011)

8 % des emplois en HN

986 établissements

**de plus de 10 salariés** (2014)

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

44 083 emplois salariés (2012)

11 082 établissements (2013)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

34 962 emplois salariés (2012)

# SECTEUR : INDUSTRIES AGRO ALIMENTAIRES

## Le secteur

Le secteur des industries agro-alimentaires regroupe les activités liées à la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac.

## Les actifs du secteur

- 16 438 personnes soit 2 % des actifs haut-normands.
- 43 % de femmes.
- 29 % d'actifs de moins de 30 ans et 21 % de plus de 50 ans.
- 14 % des actifs possèdent un diplôme de niveau 3 ou plus.

## L'emploi du secteur

- Entre 2009 et 2013, l'emploi salarié a baissé de 2 % (318 emplois en moins).
- 71 % des actifs sont en emploi stable (CDI ou fonction publique).
- 12 % des actifs sont à temps partiel.

## Marché du travail

- 7 645 demandeurs d'emploi sont positionnés sur les métiers les plus courants du secteur des industries agro-alimentaires en Haute-Normandie (mars 2014).
- Hausse de 6 % du nombre de demandeurs depuis 2011.
- 1 799 offres d'emplois ont été déposées à Pôle emploi au cours de l'année 2013 dans le secteur, soit une diminution des offres d'emplois de 12 % par rapport à 2010.

## Les établissements du secteurs

- 209 établissements (de plus de 10 salariés) en 2014 dans le secteur des industries agro alimentaires soit 2 % de l'ensemble des établissements haut-normands.
- 69 % (soit 144 établissements) des établissements sont localisés en Seine-Maritime.



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre Nafa 16 Insee

16 438 actifs en emplois (2011)

2 % des emplois en HN

209 établissements

**de plus de 10 salariés (2014)**

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

14 238 emplois salariés (2012)

1 618 établissements (2013)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

20 503 emplois salariés (2012)

# SECTEUR : INFORMATION ET COMMUNICATION

## Le secteur

Le secteur de l'information et communication couvre les activités liées à l'édition, à l'audiovisuel, à la diffusion, aux télécommunications mais aussi aux activités informatiques et aux services d'information.

## Les actifs du secteur

- 8 499 personnes soit 1,2 % des actifs haut-normands.
- 35 % de femmes.
- 23 % d'actifs de moins de 30 ans et 26 % de plus de 50 ans.
- 49 % des actifs possèdent un diplôme de niveau 3 ou plus.

## L'emploi du secteur

- Entre 2009 et 2013, l'emploi salarié a baissé de 8 % (681 emplois en moins).
- 82 % des actifs sont en emploi stable (CDI ou fonction publique).
- 12 % des actifs sont à temps partiel.

## Marché du travail

- Les métiers courants du secteur de l'information et communication sont trop dispersés dans d'autres secteurs d'activités pour permettre un traitement des données dans le domaine du marché du travail.

Toutefois, le métier d'informaticien (Rome M1805 : Études et développement informatique), transversal à de nombreux secteurs, représente 420 demandeurs d'emploi (mars 2014) et 231 offres d'emploi déposées à Pôle emploi au cours de l'année 2013.

## Les établissements du secteurs

- 135 établissements (de plus de 10 salariés) en 2014 dans le secteur de l'information et communication soit 1,4 % de l'ensemble des établissements haut-normands.
- 73 % (soit 98 établissements) des établissements sont localisés en Seine-Maritime.



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre Nafa 16 Insee

8 499 actifs en emplois (2011)

1,2 % des emplois en HN

135 établissements

**de plus de 10 salariés (2014)**

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

6 877 emplois salariés (2012)

1 934 établissements (2013)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

5 012 emplois salariés (2012)

# SECTEUR : TRANSPORT

## Le secteur

Le secteur du transport regroupe les activités de poste et de courrier, d'entreposage et services auxiliaires des transports, du transport aérien, du transport par eau, du transport terrestre et du transport par conduite.

## Les actifs du secteur

- 45 508 personnes soit 6 % des actifs haut-normands.
- 28 % de femmes.
- 16 % d'actifs de moins de 30 ans et 27 % de plus de 50 ans.
- 17 % des actifs possèdent un diplôme de niveau 3 ou plus.

## L'emploi du secteur

- Entre 2009 et 2013, l'emploi salarié a baissé de 4 % (1 883 emplois en moins).
- 90 % des actifs sont en emploi stable (CDI ou fonction publique).
- 8 % des actifs sont à temps partiel.

## Marché du travail

- 6 628 demandeurs d'emploi sont positionnés sur les métiers les plus courants du secteur du transport en Haute-Normandie (mars 2014).
- Hausse de 23 % du nombre de demandeurs depuis 2011.
- 1 428 offres d'emplois ont été déposées à Pôle emploi au cours de l'année 2013 dans le secteur, soit une diminution des offres d'emplois de 58 % par rapport à 2010.

## Les établissements du secteur

- 818 établissements (de plus de 10 salariés) en 2014 dans le secteur du transport soit 9 % de l'ensemble des établissements haut-normands.
- 75 % (soit 616 établissements) des établissements sont localisés en Seine-Maritime.



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre Nafa 16 Insee

45 508 actifs en emplois (2011)

6 % des emplois en HN

818 établissements

**de plus de 10 salariés (2014)**

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

45 546 emplois salariés (2012)

3 413 établissements (2013)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI SIE Insee Clap

22 491 emplois salariés (2012)

## 4 Les filières dynamiques et motrices dans l'économie normande

---

### Présentation synthétique des filières

Une filière est constituée de l'ensemble des activités économiques dédiées à un produit, un service, que ce soit pour leur production, leur transformation, leur distribution ou leur commercialisation. Elle regroupe les entreprises exerçant dans ces domaines d'activités économiques.

La Haute-Normandie possède de nombreuses filières, certaines structurées en association, de poids variable dans l'économie du territoire, comme l'aéronautique, l'automobile, le bois, la chimie-biologie, la production d'énergie, le numérique, la logistique...

Pour renforcer son attractivité et affronter la concurrence mondiale, un territoire doit pouvoir s'appuyer sur un tissu productif performant, structuré et dynamique grâce à des pôles et des filières d'excellence.

Ces filières d'excellence se définissent par un réseau d'entreprises et d'acteurs de l'innovation développant des savoir-faire pointus et offrant une forte valeur ajoutée pour le territoire. Les pouvoirs publics accompagnent les filières d'excellence en soutenant la création de pôles technologiques (technopôles) et de pôles de compétitivité notamment. En Haute-Normandie, les filières d'excellence soutenues par la Région sont les suivantes : aéronautique et spatial, automobile, chimie-biologie-santé, énergie, éolien en mer, logistique, agro-industrie.

Les fiches ci-après présentent 10 filières emblématiques à l'échelle de la Normandie. Elles ne représentent pas l'exhaustivité des filières présentes sur le territoire mais un échantillon particulièrement représentatif :

1. **Filière logistique**
2. **Filière automobile**
3. **Filière aéronautique**
4. **Filière énergie**
5. **Filière chimie**
6. **Filière équine**
7. **Filière bois**
8. **Filière plasturgie**
9. **Filière nautisme**
10. **Filière tourisme.**

# FILIERE LOGISTIQUE

## Contexte

La logistique est une spécificité de l'économie haut-normande liée à la position géographique et à l'orientation industrielle de la région. La présence des grands ports, de l'axe de communication constitué par la vallée de la Seine et les infrastructures routières, fluviales et portuaires sont à l'origine d'importants flux commerciaux impulsant cette importante dynamique régionale de la filière. La proximité avec le bassin parisien est également favorable au développement de cette filière.

La région se distingue aussi par un nombre significatif de grands établissements entraînant une forte concentration de l'emploi logistique, dans la filière comme dans le reste de l'économie. La filière est une filière de poids : elle dénombre 2 500 établissements employant 40 500 salariés haut-normands.

## Périmètre

La filière logistique représente les entreprises de la gestion des flux, c'est à dire du conditionnement, de la fabrication d'emballages, de la manutention et du transport.

L'éventail des métiers liés à ces activités est très large, on y retrouve les conducteurs routiers, les ouvriers du magasinage, de la manutention, du conditionnement pour les plus courants, mais également les dockers et les managers supply chain qui coordonnent l'ensemble de la chaîne logistique.

## Structuration

La filière logistique s'est structurée en juillet 2003, tout d'abord sous le nom de Haute-Normandie Filière Logistique (HNFL) puis de Logistique Seine Normandie (LSN) en 2006.

Cette association est chargée d'animer, de coordonner et de promouvoir la filière logistique régionale. Logistique Seine Normandie a, par ailleurs, pour mission la promotion du pôle de compétitivité Novalog.

## Acteurs de la filière

Logistique Seine Normandie :

<http://www.logistique-seine-normandie.com>

Port de Paris Seine Normandie Haropa :

<http://www.haropaports.com>

Pôle de compétitivité logistique Novalog :

<http://noalog.eu>

Centre de conseil et d'innovation en logistique Critt :

<http://www.critt-tl.fr>

Institut du droit international des transports Idit :

<http://www.idit.asso.fr/sommaire.php>



### CHIFFRES CLEFS

#### EN HAUTE-NORMANDIE

##### Périmètre CCI Normandie SIE

40 445 emplois (2010)

2 507 établissements (2013)

##### Périmètre LSN Insee

37 800 emplois (2012)

1540 établissements (2012)

### CHIFFRES CLEFS

#### EN BASSE-NORMANDIE

##### Périmètre CCI Normandie SIE

16 317 emplois (2012)

##### Périmètre LSN Insee

17 800 emplois (2012)

740 établissements (2012)

# FILIERE AUTOMOBILE

## Contexte

Historiquement très présente en région, la filière automobile revêt un caractère stratégique par son importance en termes de nombre d'emplois, de création de richesse et d'animation du tissu économique local. En effet, la Haute-Normandie possède à la fois des sites de production de véhicules (Renault Sandouville et Alpine à Dieppe), quelques sites d'équipementiers ainsi que de nombreux sous-traitants. Les plus importants sont implantés le long de la Seine avec une forte concentration autour des deux principales usines de Renault à Cléon et à Sandouville. Cette filière de poids pour l'économie régionale regroupe près de 350 établissements et plus de 25 000 emplois. Toutefois, la région possède très peu de centres décisionnaires, ce qui la rend fragile vis-à-vis de certaines évolutions décidées au niveau national (restructuration, externalisation, délocalisation de certaines activités).

## Périmètre

Le cycle de production des véhicules met en jeu de nombreux acteurs dans des secteurs d'activité diversifiés : des équipementiers, des fabricants de pièces ou de machines spéciales mais aussi des prestataires de services ou de conseil, ainsi la filière automobile intègre plusieurs branches, de la transformation de l'acier à l'assemblage du véhicule en passant par la fabrication des équipements. Tous les métiers de l'automobile sont représentés en Haute-Normandie : depuis la conception jusqu'aux essais, en passant par l'assemblage et la distribution : carrossier, électronicien automobile, technicien automobile, technicien d'essai, ouilleur, ingénieur d'études, etc.

## Structuration

L'Association régionale des industriels de l'automobile (Aria de Haute-Normandie) a été créée en 2010. Les missions de l'Aria sont d'identifier, de rassembler et de fédérer l'ensemble des acteurs et professionnels de la filière automobile sur le territoire. Elle doit permettre à chaque entreprise de la filière de renforcer sa compétitivité et de renouer avec des perspectives de développement.

## Acteurs de la filière

Association régionale des industriels de l'automobile (Aria)

Pôle de compétitivité MOV'EO : <http://pole-moveo.org>

Union des industries et des métiers de la métallurgie (IUMM) : <http://uimm.fr>

Association nationale pour la formation automobile (ANFA) : <http://www.anfa-auto.fr>



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

Périmètre Insee/Dares (2010)

27 000 emplois

345 entreprises

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

Périmètre Insee (2007)

24 000 emplois

# FILIERE AERONAUTIQUE

## Contexte

La Haute-Normandie est une région leader dans le domaine de l'aéronautique. Elle est représentée sur le territoire par la filière d'excellence Normandie AéroEspace constituée des aéroports des deux régions normandes, de la base aérienne militaire d'Evreux mais aussi des PME et des centres de recherche de la région. La plupart des grands équipementiers y sont présents tels que, la Snecma (à Vernon) qui conçoit, produit et teste des moteurs pour les lanceurs Ariane et Aircelle (au Havre) qui fabrique des nacelles pour les moteurs d'avions, des jets d'affaires et des avions régionaux jusqu'aux plus grands avions de ligne, dont l'Airbus A380.

La filière regroupe aujourd'hui 14 000 salariés en Normandie. Elle apparaît comme une source d'embauches dans les prochaines années et de diversification pour certains sous-traitants de l'automobile.

## Périmètre

La filière aéronautique couvre les activités mécaniques, métallurgiques, électriques et électroniques liées à l'aéronautique, la construction aéronautique et spatiale ainsi que la réparation et la maintenance.

Les métiers y sont très diversifiés : ingénieur conception mécanique, technicien supérieur en électronique, électronicien électricien aéronef, stratifieur drapeur, technicien aérostructure, agent de fret, magasinier cariste ou encore analyste de vols.

## Structuration

La filière aéronautique s'est structurée en 1998 avec la création de Normandie AéroEspace (NAE), une association réunissant le réseau normand des acteurs de l'aéronautique, du spatial, de la défense et de la sécurité.

Son objectif est d'enraciner et de développer les activités en région mais également de promouvoir la Normandie comme une région aéronautique, spatiale et d'attirer et fidéliser les talents. Aujourd'hui 106 membres sont affiliés à la NAE .

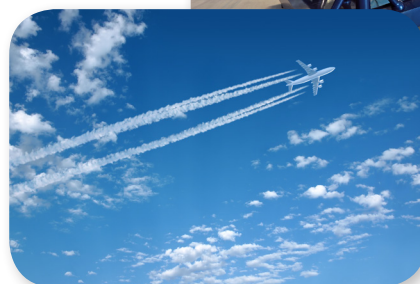
## Acteurs de la filière

Normandie AéroEspace (NAE) : <http://www.nae.fr>

Fédération nationale de l'aviation marchande : [www.fnam.fr](http://www.fnam.fr)

Le Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales : <https://www.gifas.asso.fr>

Groupe Safran : <http://www.safran-group.com>



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

Périmètre CCI Normandie SIE

17 753 emplois (2010)

532 établissements (2013)

### Périmètre NAE

14 200 emploi sur l'ensemble  
de la Normandie (2014)

2,2 milliards d'Euros de chiffre d'affaires  
en 2014

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

Périmètre CCI Normandie SIE

7 082 emplois (2012)



# FILIERE ENERGIE

## Contexte

La Haute-Normandie s'affiche comme l'une des grandes régions françaises productrices d'énergie. Sa situation géographique lui a permis un développement important de la filière énergie. En effet, la présence des ports maritimes de Rouen et du Havre et de la Seine ont permis le développement d'une industrie pétrolière et électrique puissante.

La Haute-Normandie produit 11,5% de la production électrique française (grâce à ses deux centrales nucléaires, à Paluel et Penly, la centrale thermique du Havre et ses parcs éoliens en mer et sur le continent) et 35 % des capacités de raffinage national.

## Périmètre

La filière énergie couvre les activités de fabrication d'équipements, de production, de transport et de distribution. Les métiers sont regroupés en deux catégories : les métiers de la production et de la distribution (métiers liés à l'extraction, la production, la distribution, le commerce des énergies fossiles, de l'électricité, du gaz et des réseaux de chaleurs) et les métiers de la maîtrise de l'énergie (métiers de l'industrie, du tertiaire et du bâtiment en lien avec les énergies).

## Structuration

La filière s'est structurée en 2009 avec la création d'Energies Haute-Normandie, une association créée à l'initiative d'entreprises, de l'Etat et du conseil régional pour répondre aux défis énergétiques régionaux.

L'objectif de cette association est de créer des opportunités dans le domaine des énergies en terme d'efficacité énergétique des entreprises, de valorisation des gisements d'énergies et de l'emploi et les compétences associées.

Pour cela Energies Haute-Normandie se doit d'accompagner les porteurs de projet, de promouvoir les métiers de l'énergie et de valoriser l'excellence technologique et les talents.

L'association compte actuellement 63 adhérents.

## Acteurs de la filière

Energies Haute-Normandie :  
[www.energies-haute-normandie.com](http://www.energies-haute-normandie.com)

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) : <http://www.ademe.fr/>

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) :  
<http://www.dreal.gouv.fr/>



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI Normandie SIE

16 848 emplois (2010) hors activités de maîtrise de l'énergie

723 établissements

#### Périmètre EHN-Crefor-Insee

39 400 emplois (2008)

553 de plus de 10 salariés (2008)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI Normandie SIE

9 122 emplois (2012)

# FILIERE CHIMIE

## Contexte

Les infrastructures portuaires et les raffineries installées en Haute-Normandie ont favorisé le développement de l'industrie chimique et pétrochimique : elle représente aujourd'hui 150 établissements employant 18 000 salariés dans la région. Positionnée sur des produits à forte valeur ajoutée, la filière chimie constitue un réseau de grands laboratoires internationaux et de sous-traitants de dimension européenne, principalement localisés dans la vallée de la Seine et autour d'Evreux (Janssen Cilag, Fresenius Kabi, GSK, Sanofi Aventis, Delpharm, Ethypharm, Fareva...).

La filière bénéficie d'une chaîne complète de compétences en recherche et développement, depuis la découverte des molécules jusqu'à la mise sur le marché des nouveaux produits (60 centres et laboratoires de R&D).

## Périmètre

La filière chimie couvre les entreprises spécialisées dans la chimie organique de base (en aval du raffinage de pétrole), la parachimie et la pharmacie.

Ses nombreux métiers sont souvent assez spécialisés : technicien d'analyse chimique, technicien de maintenance industrielle, spécialiste ingénierie des procédés, spécialiste des risques industriels, responsable hygiène, sécurité et environnement, responsable import-export ou encore technico-commercial.

## Structuration

Afin de mettre en réseau l'ensemble des acteurs et de structurer une filière sur le thème de la chimie, de la biologie et de la santé, la région Haute-Normandie a créé en 2003 la technopole Chimie – Biologie – Santé (CBS). Cette association a pour mission de multiplier les échanges recherche – industrie, développer les partenariats collaboratifs et favoriser l'innovation en région. Elle est également chargée d'animer la filière et de promouvoir l'attractivité du territoire sur ces compétences. La filière a été labellisée « Cluster d'entreprises » en 2009 par la Datar.

## Acteurs de la filière

Technopole CBS : [www.technopole-cbs.com](http://www.technopole-cbs.com)

Union des industries chimiques : <http://www.uic.fr>

Observatoire prospectif des industries chimiques : <http://www.observatoireindustrieschimiques.com>



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE Périmètre CCI Normandie SIE

11 381 emplois (2010)

149 établissements (2012)

### Périmètre CBS

18 000 salariés

150 établissements

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE Périmètre CCI Normandie SIE

1 736 emplois (2012)

# FILIERE EQUINE

## Contexte

Les activités autour du cheval constituent une véritable filière équine au cœur des enjeux de développement durable et source de nombreux emplois pour la région. Les deux départements qui composent la Haute-Normandie sont parmi les plus importants de la filière équine française mais c'est la Basse-Normandie, première région équestre de France, qui est la terre incontournable de l'élevage et de la valorisation des chevaux.

## Périmètre

La filière équine regroupe plusieurs secteurs aux caractéristiques très variées.

Elle peut être découpée en trois stades fondamentaux :

- La production dans les élevages de chevaux (de courses, de sport et de loisirs, de trait) ;
- La valorisation des chevaux (centres d'entraînement, écuries de compétition...);
- L'utilisation des chevaux (en courses sur les hippodromes, en compétitions sportives, pour les loisirs...).

A ces trois fondamentaux s'ajoute la formation aux métiers du cheval et la recherche-innovation qui constituent les piliers essentiels de la filière équine.

Comme toute véritable filière, autour de ces trois stades fondamentaux gravitent un ensemble économique avec de nombreux métiers associés tels les maréchaux-ferrants, les cabinets vétérinaires, les fabricants et revendeurs d'alimentation pour chevaux, d'équipement pour écuries, chevaux et cavaliers...

## Structuration

Les acteurs du monde du cheval se sont regroupés en 2001 au sein d'une association, le Conseil des chevaux de Haute-Normandie (CCHN). Il fait partie d'un réseau national d'une vingtaine de conseils des chevaux et met en place des actions répondant aux objectifs définis par ses membres actifs. Le même réseau existe en Basse-Normandie.

## Acteurs de la filière

Conseil des chevaux Haute-Normandie : <http://www.chevaux-haute-normandie.com>

Conseil des chevaux de Basse-Normandie : <http://chevaux-normandie.com>

Pôle hippolia : <http://pole-hippolia.org>



### CHIFFRES CLEFS

#### EN HAUTE-NORMANDIE

Périmètre Conseil des chevaux de Haute-Normandie (2010)

5 000 emplois  
3 563 emplois directs  
1 500 entreprises

### CHIFFRES CLEFS

#### EN BASSE-NORMANDIE

Périmètre Conseil des chevaux de Basse-Normandie

12 900 emplois  
4 970 entreprises  
1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaires

# FILIERE BOIS

## Contexte

Recouverte à 18,3 % de forêt, la Haute-Normandie est la région la plus boisée du quart nord-ouest français. En constante progression depuis l'après-guerre, la surface de la forêt est maintenant bien stabilisée. Le climat et les sols de Haute-Normandie sont favorables à une forêt riche et diversifiée.

La gestion des boisements est assurée par l'ONF pour la forêt publique, par le Centre régional de la propriété forestière, les coopératives forestières et des experts privés pour la forêt privée. Selon la qualité du bois récolté, les usages sont différents : le bois d'œuvre sert aux emplois nobles (charpentes, meubles, parquets...), le bois d'industrie est broyé pour produire des panneaux de particules ou de la pâte à papier, et enfin, le bois d'énergie est utilisé sous forme de bûches ou de bois broyé en plaquettes.

La filière bois dans son ensemble représente environ 11 000 emplois en Haute-Normandie. Si certaines activités de la filière bois souffrent de la conjoncture, d'autres secteurs constituent des opportunités.

## Périmètre

Le périmètre de la filière bois s'étend de l'exploitation forestière à la fabrication d'emballages, de meubles, afin de transformer le bois en objets du quotidien. D'un bout à l'autre de la chaîne, du gestionnaire forestier au vendeur, en passant par le scieur ou le constructeur, les métiers et les niveaux sont très variés : les ouvriers y côtoient les techniciens, au sein d'équipes encadrées par des ingénieurs. Certains professionnels sont très recherchés : les menuisiers, les charpentiers, mais aussi les technico-commerciaux connaissant bien le bois pour travailler chez les fabricants de maisons, de charpentes...

## Structuration

La filière s'est structurée en 1987 avec la création d'Anoribois, l'interprofession de la filière forêt-bois de Haute-Normandie. Ses principales missions sont de développer les entreprises de la filière, de les représenter auprès des pouvoirs publics, d'assurer la promotion du matériau bois, de veiller à la formation nécessaire à la filière au sein des établissements régionaux.

## Acteurs de la filière

Anoribois : <http://www.anoribois.com>

Office national des forêts (ONF) : <http://www.onf.fr>

Centre régional de la propriété forestière : [www.crpfn.fr](http://www.crpfn.fr)

Interprofession nationale de la filière forêt bois : <http://franceboisforet.com>



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre Anoribois

11 000 emplois  
2 765 entreprises (2011)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre Insee

14 510 emplois (2006)  
3 213 (2007)

# FILIERE EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT

## Contexte

La Haute-Normandie est une des régions leader dans le domaine de l'emballage et du conditionnement en France. C'est la 3ème région française en volume d'emplois, elle dénombre près de 13500 emplois pour plus de 200 établissements. Elle possède également un savoir-faire reconnu à l'international pour la fabrication d'emballages en verre (parfumerie, pharmacie et spiritueux) clairement identifiée comme la spécialité de la vallée de la Bresle où se trouvent par exemple les Verreries du Courval, les Verreries Brosse ou Saint Gobain. La fabrication d'emballages en plastiques est, quant à elle, plutôt localisée dans l'Eure. La fabrication d'emballages en papier ou en carton est également fortement représentée dans les zones d'emplois de Rouen et de Vernon.

## Périmètre

L'industrie de l'emballage et du conditionnement est une filière transversale composée de plusieurs activités allant de la fabrication de matières premières (plastique, verre, sciage de bois...) au recyclage des emballages en passant par la conception et la fabrication de ceux-ci et le conditionnement. Cette filière couvre les activités de fabrication de machines d'emballage et de conditionnement. Les métiers sont nombreux et variés : concepteur ou designer d'emballage, analyse et contrôle des emballages, responsable de clientèle, conducteur de ligne d'emballage, formiste, etc.

## Structuration

La filière emballage et conditionnement haut-normande s'est structurée en association en juin 2010 avec la création de Normandy Packaging. Cette association a pour but de fédérer les entreprises régionales, de rechercher de nouveaux marchés à l'international, de développer de nouvelles compétences et d'innover.

## Acteurs de la filière

Normandy Packaging : [www.normandy-packaging.fr](http://www.normandy-packaging.fr)

Observatoire de la plasturgie : <http://www.observatoire-plasturgie.com>

Observatoire des métiers des industries papiers et cartons : <http://lesindustriespapierscartons.org>



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI SIE

13 497 emplois (2010)

213 entreprises (2013)

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

#### Périmètre CCI SIE

3 057 emploi (2010)

# FILIERE NAUTIQUE

## Contexte

En Basse-Normandie, quelque cent professionnels représentent plus de mille emplois directs – constructeurs, architectes navals, équipementiers, loueurs de bateaux... Une expérience bienvenue en Haute-Normandie où aucune filière n'existe dans ce secteur.

## Périmètre

La filière nautique regroupe les activités liées aux sports et activités nautiques, plaisance, industrie-commerce-services, construction et à l'entretien des bateaux de plaisance.

Quelques métiers : directeur des ports, gardiennage, surveillance, ouvrier voilier, sellier, accastilleur-gréeur, moniteur sportif, etc.

## Structuration

Créée en 2008, la Filière Nautique Normande (F2N) est l'association des entreprises du secteur nautique de la région Basse-Normandie. Elle a pour missions le conseil en aménagement portuaire, l'aide aux entreprises sur les marchés porteurs d'innovation et la mise en place d'échanges au sein de son réseau. F2N représente plus d'une centaine d'entreprises adhérentes, un chiffre d'affaires cumulé de près de 108 M€ et 1100 emplois directs.

A l'origine bas-normande, l'association s'est étendue en mars 2015 à la Haute-Normandie. L'entrée de la Haute-Normandie dans la filière permettra d'élargir les compétences et les domaines d'intervention. Notre région compte pour sa part une centaine d'entreprises nautiques, plutôt orientées vers le naval et la maintenance.

## Acteurs de la filière

Filière Nautique Normande : <http://f2n.fr>

Plate forme collaborative du nautisme :

<http://www.nauticaisance.fr>

Fédération des industries nautiques : <http://www.industries-nautiques.fr/frameset.asp?langue=fr>



### CHIFFRES CLEFS EN HAUTE-NORMANDIE

Pas chiffres significatifs  
en Haute-Normandie  
car la filière n'existe pas

### CHIFFRES CLEFS EN BASSE-NORMANDIE

Périmètre F2N  
1100 emplois

# FILIERE TOURISME

## Contexte

La Normandie figure parmi les régions françaises les plus visitées.

Grâce à de nombreux sites de qualité tels que les jardins de Giverny ou les falaises d'Étretat, la Haute-Normandie attire chaque année des millions de touristes français et étrangers. A cela s'ajoute des événements internationaux réguliers tels que l'Armada ou le festival Normandie Impressionnisme participants à la renommée de la région. Les pouvoirs publics, par leur volonté de promouvoir le territoire, contribuent à attirer un plus large public de touristes et stimulent l'économie régionale.

La filière du tourisme haut-normande représente une part importante de l'économie régionale avec 33 600 emplois salariés, soit 5,5 % de l'emploi régional. Les capacités d'accueil sont nombreuses en Haute-Normandie. Le nombre de nuité (indicateur clé de la filière tourisme) s'élevant à 3 541 300 pour l'année 2014. L'ensemble de la Normandie affiche un nombre de nuité de 10 840 100 dans les hôtels et les campings (Insee 2014).

## Périmètre

La filière Tourisme couvre les activités de transports de voyageurs, l'hôtellerie, la restauration, les activités des agences de voyages et des sites touristiques, les activités artistiques et de loisirs. L'éventail des métiers est très large dans le tourisme (guide conférencier, accompagnateur de voyage, animateur, directeur d'office de tourisme, etc.) mais l'hôtellerie-restauration accapare à elle seule l'immense majorité des effectifs regroupant les professions de cuisinier, serveurs, etc.

## Structuration

Il n'y a pas de structuration pour cette filière.

## Acteurs de la filière

Comité régional du tourisme de Normandie :

[www.normandie-tourisme.fr](http://www.normandie-tourisme.fr)

Site du Comité régional de tourisme de Normandie dédié aux professionnels :

<http://www.pro-normandie-tourisme.com/multisites.html>

Site officiel du tourisme dans le Calvados :

<http://www.calvados-tourisme.com>



**CHIFFRES CLEFS  
EN HAUTE-NORMANDIE**  
Périmètre CCI Normandie SIE  
33 615 emplois (2010)  
10 989 établissements (2013)

**CHIFFRES CLEFS  
NORMANDIE**  
Périmètre CRT  
38 600 emplois (2014)  
3,2 % de l'emploi normand (2014)

**CHIFFRES CLEFS  
EN BASSE-NORMANDIE**  
Périmètre CCI Normandie SIE  
28 429 emplois (2012)

## 5 Nomenclatures

---

### Nomenclature secteur

Les secteurs sont référencés dans la nomenclature d'activité française (NAF 2008, révision 2) à un niveau plus ou moins détaillé (cinq niveaux hiérarchiques).

Pour observer une activité économique, il est possible de travailler à partir de la nomenclature agrégée (NA) qui est fondée sur la nomenclature d'activité économique (NAF 2008, révision 2). « Les regroupements de la nomenclature agrégée visent à refléter le comportement d'agents économiques confrontés à leur marché, alors que la structuration de la NAF fait intervenir d'autres critères comme les spécificités techniques du processus de production ou son organisation en filières de production » (Source : INSEE).

Accéder à la Nomenclature d'activités françaises, NAF rév. 2, 2008

<http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=nomenclatures/naf2008/naf2008.htm>

### Des nomenclatures différentes

Si les OREF étudient les professions et les métiers à partir des statistiques publiques, ils utilisent souvent la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) ou bien la nomenclature des Familles professionnelles (FAP). A leur niveau le plus fin, la première compte 497 postes et la seconde 238 pour couvrir l'intégralité des métiers. Ces nomenclatures permettent ainsi d'observer les évolutions des effectifs, de réaliser des comparaisons interrégionales, d'observer si un métier est transverse à plusieurs secteurs...

Les branches professionnelles (leur OPCA ou les observatoires de branche) utilisent également leur propre nomenclature pour observer les métiers. Ainsi, le site d'Opcalim référence 85 métiers pour ses seules activités. Les nomenclatures des branches sont souvent plus détaillées de manière à rendre compte au mieux de la réalité des emplois occupés dans les entreprises. En revanche, les nomenclatures étant propre à chaque branche, elles ne permettent pas d'observer la transversalité des métiers entre plusieurs secteurs.

Chaque nomenclature possède ses avantages et inconvénients. Il est surtout important d'en souligner la complémentarité lorsque l'on cherche à étudier une activité dans le détail.

### Nomenclature branche

La nomenclature des sous-secteurs utilisée par les observatoires nationaux reprend en général la nomenclature NAF (Nomenclature des activités françaises) détaillée. Pour quelques branches, cette nomenclature n'est pas pertinente.

Les nomenclatures d'emploi sont toujours spécifiques et plus détaillées que celles de la statistique publique. Elles correspondent aux accords de branche ou aux conventions collectives et ne sont que rarement rapprochées de la PCS (profession et catégorie professionnelle) ou du ROME (Répertoire opérationnel des métiers et des emplois). C'est un frein important à l'utilisation de statistiques publiques.

Pour les statistiques de formation, les nomenclatures sont celles utilisées dans les rapports d'activité des OPCA ou des filières de formation de l'enseignement technique et des CFA. Seule la répartition par thème de formation des OPCA et des observatoires ne correspond pas à la nomenclature des spécialités de formation du Centre Inffo ou de l'Education nationale. En effet, les nomenclatures transversales (type Education nationale) sont, pour les observatoires, trop larges pour étudier les formations d'une branche.

*Source : Cap Métiers : Production des observatoires de branches professionnelles et de l'interprofession en Aquitaine*



## Les conventions collectives regroupées pour l'information statistique (Cris)

*Parallèlement à la nomenclature agrégée de l'Insee, la Dares a conçu, à des fins exclusivement statistiques, la grille d'analyse des conventions collectives regroupées pour l'information statistique (Cris), qui regroupe les branches professionnelles et comporte trois niveaux d'agrégations différents.*

### Conventions et accords : éléments de définition

Le code du travail fixe les règles générales applicables aux relations de travail entre les employeurs et les salariés de droit privé. Dans ce cadre, les partenaires sociaux négocient des conventions et accords qui viennent compléter le droit du travail. La convention collective couvre l'ensemble des conditions d'emploi, de formation professionnelle et de travail ainsi que les garanties sociales, tandis que l'accord se limite à un ou plusieurs objets de négociation.

Le champ d'application des conventions et accords peut être interprofessionnel ou professionnel. Il s'agit dans ce dernier cas d'une convention ou accord dit « de branche ». Une convention collective de branche couvre l'ensemble des relations de travail dans un champ professionnel donné. D'éventuels accords peuvent se greffer sur la convention collective de branche, l'ensemble constitue dès lors le dispositif conventionnel de la branche.

### Le champ d'application des accords et des conventions de branche

Toute convention collective délimite un champ d'application catégoriel (catégories de salariés intéressées par le texte), un champ d'application géographique (national, régional, départemental ou local), un champ d'application professionnel défini en termes d'activités économiques.

### L'extension des accords et des conventions collectives

Le cadre juridique de la négociation collective, établi en 1919, ne prévoyait aucune obligation d'application de la convention collective. Depuis la loi du 24 juin 1936, un texte conventionnel peut être « étendu » par le ministère dont il dépend (celui chargé du travail ou celui chargé de l'agriculture). Il s'impose alors à toutes les entreprises de son champ d'application. Si la majeure partie des grandes conventions collectives sont étendues, ce n'est toutefois pas une généralité. Une convention collective peut ainsi être étendue, non étendue ou en voie d'extension (lorsque le processus d'extension n'est pas encore parvenu à son terme). Dans les deux derniers cas, l'application de la convention n'est pas obligatoire pour les entreprises non adhérentes aux syndicats signataires.

### L'identification des conventions collectives

Pour identifier les conventions collectives gérées par le ministère chargé du travail, la direction générale du travail (DGT) a créé l'identifiant de convention collective (IDCC). Ce numéro à quatre chiffres est attribué à chaque texte présent dans la base de données des conventions collectives.

Conçue à des fins exclusivement statistiques, la grille d'analyse des Cris, élaborée par la Dares, est un ensemble de regroupements de branches conventionnelles à trois niveaux : le niveau Cris1, le moins détaillé, comprend 25 postes, le niveau Cris2 en comprend 64 et le niveau Cris3, le plus détaillé, en comporte 137. La Cris est mise à jour chaque année pour tenir compte des textes nouvellement créés ou des textes « archivés ». La version 2013 de cette grille a été constituée à partir de la liste des conventions à jour au 31 décembre 2013.

Bien que les intitulés soient parfois proches, les regroupements de la Cris et de la nomenclature agrégée ne se recoupent que partiellement : deux établissements d'un même secteur d'activité peuvent relever de conventions collectives différentes et vice-versa.

*Source : Dares Analyse n° 008, janvier 2015*

## 6 Bibliographie

---

TOPIOL A. / Dares. - « Prospective des métiers à l'horizon 2010 : une approche par familles d'activité professionnelles ». – Document d'étude, n° 47, juin 2001. – 36 p.  
<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/DE47.pdf>

Réseau InterCarifOref. - « De la difficulté et de l'intérêt d'avoir un regard croisé sur les secteurs d'activité et les branches professionnelles »

MOATI Philippe. - « Méthode d'étude sectorielle » Volume 1 – partie introductive + les conditions de base. - Cahier de recherche, n° C70, mai 1995. – 156 p.  
<http://pratclif.com/economy/moatti/Manuel-etude-secteurs-Moati-vol-1.pdf>

Dares. - « Guide méthodologique – Analyse locale des activités économiques » - Collection des études régionales, numéro 3, septembre 2012

POISSON Jean-Frédéric, BIEHLER Marc / Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité. – « Rapport sur la négociation collective et les branches professionnelles ». - La Documentation française ; Collection des rapports officiels, 2009. - 528 p.

TOUBAL Louisa / La Fabrique de l'industrie. – « À quoi servent les filières industrielle ? ». – Problèmes économiques, n°spécial, novembre 2013. - 8 p.  
[http://infodoc.crefor-hn.fr/admin/doc\\_num.php?explnum\\_id=11471](http://infodoc.crefor-hn.fr/admin/doc_num.php?explnum_id=11471)



## Eclairage

est une publication gratuite du CREFOR Haute-Normandie

Directeur de la publication : Luc CHEVALIER.

Information et rédaction : Nadine DUDOUBLE et Emmanuel CHRISTAIN

© Eclairage 2015



CREFOR Haute-Normandie - 115, boulevard de l'Europe - BP 1152 - 76176 ROUEN cedex 1  
[crefor@crefor-hn.fr](mailto:crefor@crefor-hn.fr)